

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 JANVIER 2019

A LA SALLE DE REUNION DU STADE GEORGES HEBERT

La séance est ouverte à 14 heures avec 31 votants présents (24) ou représentés (7) sur 60 inscrits. Le quorum (15) étant atteint, le Président déclare l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie d'Arc de REIMS ouverte.

Présents votants : B. BEDUCHAUD, F. BODSON, J.L. CALDERARO, D. CHAIRON, J.D. COUTANT, N. EDOT, D. GENEPIER, J.F. GENESSEAU, D. LE BRAS, S. MAFFAT, F. MARNEF, J.P. MARNEF, C. MULLER, F. PERREUX, N. PERREUX, J.M. REMOLU, A. RICHEZ, J. RICHEZ, H. SALAUN, J. STRYJEK, M. TETART, P. TETART, T. TORLET, C. VOLVERT.

Pouvoirs : I. COUTIEZ, A. GOGIBUS, C. HUCHARD, J. JAHYER, B. KIEFFER, C. MARTIN, J.D. MONNET

Le Président remercie les présents d'être venus à l'assemblée générale.

Il salue Monsieur Raphaël BLANCHARD, conseiller municipal, membre de la commission sportive de la Ville de Reims, représentant Monsieur Arnaud ROBINET, maire de REIMS et Monsieur Gérard BRISSAUD, président du Comité Départemental du Tir à l'Arc de la Marne, représentant également Monsieur Serge PICHOF, président du CRTA Grand-Est.

**_*_*_*_

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 13 janvier 2018

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

2. Rapport moral du Président et projet associatif (Annexes 1 et 2)

Le rapport moral et le projet associatif sont adoptés à l'unanimité.
Communication du rapport prévisionnel d'activités 2019.

3. Rapports des Responsables de Commissions (Annexe 3)

- Commission Traditions par André RICHEZ (3-a)
- Commission Matériel par Teddy TORLET (3-b)
- Commission Formation par Bernard BEDUCHAUD (3-c)
- Commission Challenges par JF GENESSEAU (3-d)
- Commission Récompenses par Julien STRYJEK (3-e)

Les rapports des commissions sont acceptés à l'unanimité.

4. Bilan Financier 2014 (Annexe 4)

Le Trésorier Jean-Pierre MARNEF donne lecture du compte de résultat 2018.
Le compte de résultat 2018 est clos avec un excédent de 1 164,91 €. Ce budget est inférieur à nos prévisions en recettes d'environ 3 638 € et en dépenses d'environ 3 803 €. Ces écarts sont

évidemment liés pour une grande partie aux prévisions faites pour les travaux effectués sur notre terrain de Blériot.

Ecarts significatifs par rapport au budget prévisionnel :

Dépenses :

En - 1 262 € économisés sur le compte 60.

En - 1 726 € dans les charges internes compte 61.

En - 500 € en dépenses sportives, compte 65.

Recettes :

En -, les recettes sportives suite à une faible participation à notre concours en salle de novembre (gilets jaunes)

Le compte subvention est à environ - 1000 €, baisse du CNDS.

En - 500 € dans le compte "partenariat".

A noter que la valeur du patrimoine de la Compagnie a diminué à environ 67 200 €, 2600 € de stock de matériel a été utilisé pour refaire les installations de Blériot.

Les comptes ont été vérifiés par les contrôleurs aux comptes 2018 désignés par l'assemblée générale du 13 janvier 2018 : Claude HUCHARD et Jean-Michel REMOLU.

Jean-Michel REMOLU lit à l'assemblée les conclusions des vérifications (**annexe 5**) et demande à l'assemblée de donner le quitus au trésorier et au président pour les comptes 2018.

L'assemblée vote l'acceptation des comptes de l'exercice 2018 et donne quitus au président et au trésorier pour la gestion du club.

Le président remercie le trésorier et les vérificateurs aux comptes pour le travail effectué.

Le bilan est accepté à l'unanimité.

5. Cotisations saison 2020 (annexe 6)

La part du département augmente de 3 €, qui seront répercutés sur les cotisations 2020 pour toutes les catégories. Le CRTA va aussi proposer d'augmenter sa part de 2 € lors de son AG de février.

La cotisation 2020 est acceptée à l'unanimité.

6. Bilan prévisionnel 2019 (Annexe 7)

Un budget légèrement inférieur au réalisé 2018, tous les grands travaux de Blériot sont presque terminés, et nous aurons moins de dépenses d'investissement en 2019.

Dépenses :

Dépenses sportives :

Diminution du budget "entretien réparations" de 2 000 € (cpte 61).

Charges externes :

1 200 € de formation avec BE suite à la diminution des heures (cpte 621).

Recettes :

Equivalentes à 2018, sauf une diminution des demandes de subventions exceptionnelles.

Acceptation du budget prévisionnel 2019 : le budget prévisionnel 2019 est accepté.

7. Désignation des vérificateurs pour les comptes 2019 :

Messieurs Claude HUCHARD et Jean-Michel REMOLU sont désignés à l'unanimité par l'assemblée pour effectuer la vérification des comptes 2019.

8. Désignation des représentants CAR aux diverses assemblées :

Le Président propose que pour l'année 2019, soient mandatés pour représenter la Compagnie d'Arc de Reims auprès des structures fédérales, des instances sportives et municipales, ou tout autre organisme officiel, le Président, les Vices présidents, ou en leur absence le membre du bureau directeur, secrétaire ou trésorier désigné par eux.

Cette désignation est adoptée à l'unanimité.

9. Palmarès Sportif 2018 (annexe 8)

10. Le Président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Gérard BRISSAUD :

C'est toujours avec grand plaisir que j'assiste à l'assemblée générale de la Compagnie d'Arc de Reims, je n'ai pas pu venir l'an passé, j'étais en réunion du CRTA. J'excuse le président de notre grande région, c'est beaucoup d'investissement personnel, c'est très difficile de regrouper trois régions comme les nôtres. Tous les problèmes que vous avez évoqués sont identiques pour tous les clubs, on les entend un peu partout et j'en ai parlé hier à l'assemblée générale du département. Toutes les difficultés sont liées au regroupement de nos trois régions, ce qui fait qu'en raison des distances on a de moins en moins de compétiteurs sur les championnats régionaux, on le voit sur les tableaux. De plus, le CNDS, subvention de l'Etat, est fortement remis en question avec le changement du mode de gouvernance du sport français. Cela va maintenant être une agence, un groupement de cadres, un mouvement collectif territorial et le monde économique. Normalement, cette agence devrait fonctionner à partir du 1er mars, les statuts le 1er avril et on saura alors si le CNDS est remplacé ou non.

Aux diverses réunions on entend dire que cette subvention serait versée aux fédérations, qu'elles dispatcheraient sur les régions. Comme je suis au CDOS de la Marne, je devais avoir une réunion au mois de novembre qui a été reportée, elle devait avoir lieu début janvier, ce sera en principe début février. Nous sommes dans l'inconnu. Je vérifie tous les jours l'évolution mais on n'a pas d'information.

Il y a aussi une grande crainte pour toutes les fédérations, et pas seulement le tir à l'arc : tous les postes de CTS, emplois qui ont été mis à disposition des fédérations, pris en charge par l'Etat (fonctionnaires) seront supprimés en 2022. Les fédérations vont prendre en charge nos CTS, il va falloir trouver les fonds pour notre FFTA, cela représente la moitié de son budget et les cotisations risquent d'augmenter très fortement.

Ce ne sont pas les 3 € d'augmentation du département et les 2 € du CRTA qui feront pencher la balance.

Ce ne sont pas de bonnes nouvelles mais il faut s'y attendre, les collectivités territoriales tendant à "serrer les boulons". Pour les dirigeants d'associations ce n'est pas simple, ce sont des réunions où il faut défendre les intérêts de nos clubs sans savoir si on va y arriver. Si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Sinon, c'est une bonne année sportive, on se retrouvera le week-end prochain pour le championnat départemental en salle, je suis content que la Compagnie ait pris en charge le championnat régional

3D, cela va être un grand championnat. Nous n'avons pas encore le cahier des charges, mais les réunions sont longues à NANCY et nous avons beaucoup de choses à faire par internet.
Bonne saison à tous et à bientôt.

11. Le président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Raphaël BLANCHARD :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Archers,

Tout d'abord, je vous prie d'excuser Kim DUNTZE qui n'a pu se rendre ce jour à votre assemblée.
C'est donc moi qui ai l'honneur de participer à cette assemblée générale de la Compagnie d'Arc de Reims qui est parfaitement reconnue pour son investissement sur le périmètre rémois.

C'est important de le redire, vous participez à l'ensemble des événements de la collectivité, ce qui vous permet d'avoir de nouveaux adhérents. L'investissement de tous, et particulièrement de vous, en tant que pratiquants mais aussi de bénévoles, fait remarquer que c'est par ces solutions d'ensemble que l'on avance.

Votre persévérance pendant dix ans vous a permis d'avoir ce pas de tir couvert, cela rejoint ce que nous a raconté tout à l'heure votre président d'honneur, sur les 483 flèches tirées pour arriver à abattre l'oiseau, c'est un peu la même chose pour finir par obtenir ce pas de tir couvert.

Concernant l'ensemble des insignes que vous avez reçus cette année, même si ce n'est pas un record, vous êtes dans une année positive. Vous avez une belle installation à Blériot et l'année prochaine 2019-2020 sera sûrement une année de records.

J'ai relevé dans vos diverses questions les difficultés auxquelles vous faites face, néanmoins la collectivité est à vos côtés car pour les investissements des subventions vous ont été octroyées même s'il est vrai que ce n'est jamais assez.

Il y a une évolution du périmètre de l'activité sportive qui pose un certain nombre de questions, de vraies difficultés.

Tout particulièrement la collectivité de Reims n'a pas augmenté les impôts mais nous avons nécessairement investi l'argent le mieux possible.

Mais surtout, si les fédérations, comités départementaux et régionaux sont obligés d'augmenter les cotisations, c'est parce qu'il y a un transfert de l'état vers les départements et régions comme l'abandon du CNDS et l'arrêt de prise en charge des CTS. S'ils augmentent les cotisations ce n'est pas par plaisir, et l'augmentation de 3 € et 2 € évoquée tout à l'heure est pondérée par rapport à d'autres sports.

Pour Paris 2024, la transformation des CTS pose un certain nombre de questions. Jusqu'en 2022 pas de souci.

En Angleterre aux JO 2012, les CTS, pris en charge par les fédérations à l'origine, ont été liés directement à l'Etat, il y a eu un record de médailles.

Nous faisons exactement le contraire, espérons qu'il n'y aura pas d'influence sur les résultats des JO.

De bonnes relations et des liens constants se nouent avec Kim DUNTZE, qui se tient à votre disposition pour vous rencontrer ainsi que Monsieur Stéphane LANG et moi-même.

Bonne et heureuse année 2019, la santé, de bons moments en famille, ce qui est important.

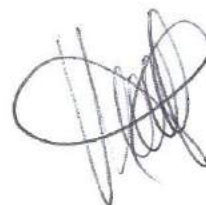
Je vous remercie de votre attention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 50 et l'assemblée est invitée à partager le pot de l'amitié.

Le Président,



La Secrétaire Générale,



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2018

Nous avons terminé la saison 2018 avec 113 adhérents.

Actuellement, nous sommes 98 adhérents dont 25 femmes et 25 jeunes de moins de 18 ans.

Nous avons pour la saison 2019, 24 nouvelles adhésions au club, dont 16 jeunes.

En ce qui concerne la trésorerie, le bilan 2018 indique une bonne situation financière, avec un excédent d'environ 1100€ sur la saison, malgré tous les investissements effectués. La valeur de nos actifs est en baisse à environ 67300 euros au 31 décembre 2018, suite à la diminution de nos stocks de matériels utilisés pour refaire les murs de tir à Blériot.

Au niveau de la communication, nous diffusons toujours les informations concernant nos activités par brochures et par internet.

Le site Web de la Compagnie est visité tous les jours (+ de 52000 connexions depuis la création de la dernière version, il y a 10 ans), et beaucoup de nouvelles adhésions lui sont dues.

Nos relations avec les différentes instances de la Fédération, les services de la Ville de Reims, le Conseil Départemental, Jeunesse et Sports, et nos partenaires sont suivies et de bonnes qualités. La Compagnie est présente aux AG, et participe régulièrement au Forum des Associations, à Pratik Sport, au week-end de l'arbre, etc... Nous répondons toujours présent à toutes les demandes de la Ville de Reims.

La nouvelle convention d'occupation du terrain de Blériot, signée avec la Ville de Reims pour une durée de 15 ans, nous a permis de faire les travaux nécessaires pour améliorer notre fonctionnement.

Une demande de subvention pour travaux a donc été faite auprès de la Ville, pour couvrir une partie des dépenses concernant la modification de la porte d'accès du bout du terrain, les frais d'architecte pour le permis de construire et l'achat des matériaux nécessaires au pas de tir couvert. La déclaration de début des travaux a été déposée à la Mairie de Bétheny le 14 décembre 2017. La réalisation complète de ces travaux, malgré des conditions atmosphériques défavorables, est terminée à temps et le pas de tir est couvert pour le transfert des écoles de tir de Prieur de la Marne à Blériot en mai 2018.

Après avoir refait complètement le mur de tir du gymnase Prieur de la Marne, ainsi que la transformation des presses en bois qui dataient des années 80 en presses métalliques pratiquement inusables, travaux qui ont coûté environ 400 € à la Compagnie, nous avons également effectué, la rénovation complète des murs de tir du terrain qui d'une part étaient soit très dégradés par les intempéries soit complètement détruits et d'autre part n'étaient plus adaptés aux nécessités découlant des modifications réglementaires.

Une fois les travaux de couverture du pas de tir terminés, et le portail d'accès du bout du terrain étant changé, nous nous sommes attaqués à la rénovation de ces murs de tir, en mettant en place des structures métalliques qui sont beaucoup plus résistantes que les charpentes en bois.

Nous avons demandé à la Ville de Reims une aide financière pour l'achat des matériaux, et nous avons réalisé nous-mêmes l'ensemble de ces travaux.. Une plaquette retraçant l'historique et le détail des travaux effectués à Blériot a été éditée. Nos bénévoles ont donné 1500 heures de leur temps pour réaliser ces travaux.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles et particulièrement les retraités qui font preuve de courage et d'ingéniosité dans la réalisation de ces actions au service de la Compagnie.

Annexe 1

Sur le plan du fonctionnement de la Compagnie, la formation et le perfectionnement de nos archers sont indispensables pour, d'une part augmenter le nombre de nos compétiteurs, et d'autre part, améliorer nos résultats, et bien entendu gagner des podiums sur les divers championnats régionaux et nationaux auxquels nous participons.

Le bon fonctionnement de nos écoles de tir dépend évidemment du nombre de cadres et de leurs compétences et je le répète à chaque AG, nous recherchons sans cesse, parmi nos archers, ceux qui pourraient devenir entraîneur de club.

Je rappelle que le coût de ces formations est pris en charge intégralement par le club, à condition que l'archer formé travaille pour la Compagnie pendant au moins 2 années consécutives.

Toujours dans le fonctionnement, la Compagnie dispose actuellement de 2 arbitres fédéraux et 2 archers sont en formation avec l'examen en avril. Nous leur souhaitons bien sûr une entière réussite à cette épreuve. Ces investissements personnels sont une bonne chose pour la Compagnie car nous ne sommes pas éternels et un club sans arbitre se retrouve dans l'impossibilité d'organiser un concours, condition imposée par la fédération.

Le label « Argent » obtenu jusqu'en 2019 est prolongé d'un an, la fédération procède à une modification importante des conditions d'obtention des labels. Il faut donc attendre la publication des nouvelles règles pour nous permettre d'espérer l'obtention du label d'Or en 2021.

Pour continuer sur notre sport,
Je fais un rapide bilan sur l'organisation de la dernière saison.

Depuis le début de l'année 2018, nous avons organisé :

- Le 6 janvier, un concours jeunes à Prieur de la Marne, avec 40 jeunes archers de la Marne.
- Le 11 mars notre tir en campagne, au Fort de Fresne, a rassemblé 27 tireurs venant de 14 clubs du Nord-Est de la France.
- Le 8 avril notre concours sur cibles 3D, sur le site du Fort de Fresne Lès Reims a rassemblé 130 tireurs venant de 27 clubs du Nord-Est de la France, de la Belgique et du Luxembourg.
- Le 17 juin un tir olympique et un tir Fédéral au stade Louis Blériot, avec 73 tireurs de la Champagne-Ardenne.
- Les 17 et 18 novembre, notre concours de tir en salle à 18m au gymnase Prieur de la Marne avec 95 archers, essentiellement de Champagne-Ardenne et de l'Aisne.

Notre Compagnie est toujours bien représentée dans les différents concours régionaux, nationaux. Félicitations à :

Hervé SALAUN, Vice-Champion de France de tir 3D et à Inès COUTIEZ, Claudette VOLVERT, Yannick LE BORGNE, Teddy TORLET, Gilles GUILLOT, Alain GOGIBUS et Grégory VALENTIN pour leurs participations aux différents championnats de France,

Nous remettons tout à l'heure à ces champions un cadeau souvenir de leurs compétitions nationales, mais auparavant :

Quelques résultats des championnats 2018 :

Championnats de la Marne :

Tous tirs confondus,
13 places de 1^{er}
15 places de 2^{ème}
4 places de 3^{ème}.

Championnats du CRTA Grand-Est :

Tous tirs confondus,
3 places de 1^{er},
1 place de 2^{ème}.

A signaler que 9 records de la Compagnie ont encore été battus cette année.

Bravo à tous nos compétiteurs !

Nos activités traditionnelles se sont déroulées pendant toute la saison, avec :

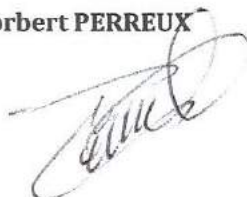
- Le tir à l'oiseau les 14 et 21 Avril : Didier GENE BRIER devint le 78^{ème} Roy de la Compagnie depuis 1933 et Pol MOUREX-KIEFFER le 33^{ème} roitelet.
- Les tirs de la St Sébastien le 24 janvier et des Challenges d'été le 23 juin, compétitions amicales très appréciées, organisés par JF GENESSEAU depuis de nombreuses années.
Merci Jean-François.

Voilà pour le rapport d'activités 2018, au tour des responsables des différentes commissions de nous faire le compte-rendu de leurs travaux.

Merci à tous les membres du Comité actuel pour leur travail au service de la Compagnie.

Vive le tir à l'arc, et vive la Compagnie d'Arc de Reims.

Norbert PERREUX





COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Honneur et fraternité adresse et courtoisie

ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIE A LA F.F.T.A. N° 0651031 – 1934 – N° AGREMENT 93S12.

SIRET: n° 302 872 460 00043 Etablissement APS 0519E10031.

Siège social : 35, rue Jean De La Bruyère – 51100 – REIMS. ☎ 0326361905. 0661401905.

<http://www.compagnie-arc-reims.com/> - e-mail : compagniedarcreims@gmail.com



PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

I. VALEURS DE LA COMPAGNIE :

La Compagnie d'Arc de Reims existe depuis le XIII^{ème} siècle. Elle prend le statut d'association loi 1901 en 1933. Elle a pour objet la pratique de l'éducation physique et du tir à l'arc, comme activité de loisirs, de compétition et de haute compétition.

Elle a également le devoir de perpétuer les traditions ancestrales du tir à l'arc, ainsi que les valeurs morales et civiques qui lui sont attachées.

II. OBJECTIFS POURSUIVIS :

Développer la Compagnie, en nombre de licenciés, en nombre de compétiteurs, pour gagner un maximum de podiums et pérenniser son existence en améliorant ses structures et ses installations.

Augmenter le nombre d'athlètes de haut-niveau.

III. LES PARTENAIRES :

Institutionnels :

- Ville de Reims
- Conseil Départemental de la Marne
- DRJSCS
- Conseil Régional Grand Est.

Privés :

- Saint Rémi Sport.
- S.C.E.E.
- Champagne de l'Auche.
- C.T.P.
- EUROVIA

IV. LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE :

Continuer et améliorer nos organisations de compétition annuelle de tir en campagne et 3D avec un investissement dans le matériel suffisant pour réussir ces compétitions.

Remettre en place une équipe Field et une équipe 3D pour les championnats de France par équipes de clubs.

Mettre en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et pour les jeunes pour les tirs extérieurs.

Perfectionner nos écoles de tir.

Améliorer nos installations du stade Louis Blériot , couverture du pas de tir et rénovation complète des murs de tir.

S'investir dans l'organisation des championnats départementaux et régionaux sur cibles anglaises.

V. L'EVALUATION :

Statistiques annuelles de la FFTA, concernant le nombre de licenciés.

Suivi par la commission sportive des classements et des podiums (tableau pluriannuel).

Suivi annuel de l'organisation des compétitions.

Suivi du Projet associatif 2018

LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE :

Mise en place d'une compétition annuelle de tir en campagne.

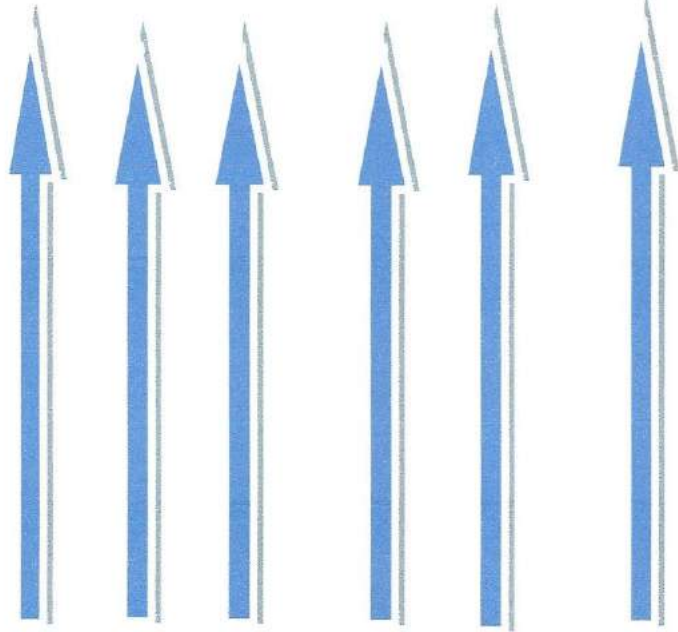
Pérenniser l'équipe Field pour le championnat de France.

Créer des équipes FITA pour les tirs en extérieur.

Perfectionner nos écoles de tir.

Avoir un parcours permanents.

Couvrir le pas de tir à Blériot et rénovation complète des murs de tir.



Actions réalisées :

Réalisée tous les ans depuis 2013

Pas d'équipe field en 2018.

Pas d'équipe pour la saison 2018.

Ecoles de tir en 2 groupes de débutants le mercredi et le samedi et un groupe de perfectionnement le vendredi.

Convention signée avec le club de Verzy pour l'utilisation du parcours de tir en campagne au Faux de Verzy.

Réalisations terminées en 2018.

Analyse du suivi 2018, causes des échecs et fiches-actions à mettre en place :

1- Equipe pour le championnat de France de Tir en campagne :

Pas d'équipe participation au CF. Nous n'avons toujours pas de réserve en classique et en barebow, 2 en CO, pas disponibles. Manque d'archers sur les tirs en campagne.

Action à mettre en place :

Former des archers pour les parcours en nombre suffisant pour disposer d'un vivier important dans les 3 armes.
Détecter les compétiteurs en salle qui serait susceptibles de faire du parcours. En parler dès le passage des écoles de tir à Blériot.

2- Equipes pour les tirs extérieurs :

Constat : trop peu d'archers classiques se risquent à tirer à 70m.

Action à mettre en place :

La mise en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et pour les jeunes permettra d'amener progressivement nos archers sur le tir olympique..

3- Dossiers finalisés concernant :

- Le pas de tir couvert réalisé avec l'aide financière de la Ville de Reims, du CND5, et de nos partenaires privés.
- Le parcours permanent grâce à la convention signée avec le club de Verzy, nous sommes toujours en recherche d'un lieu où on pourrait implanter notre propre parcours permanent.



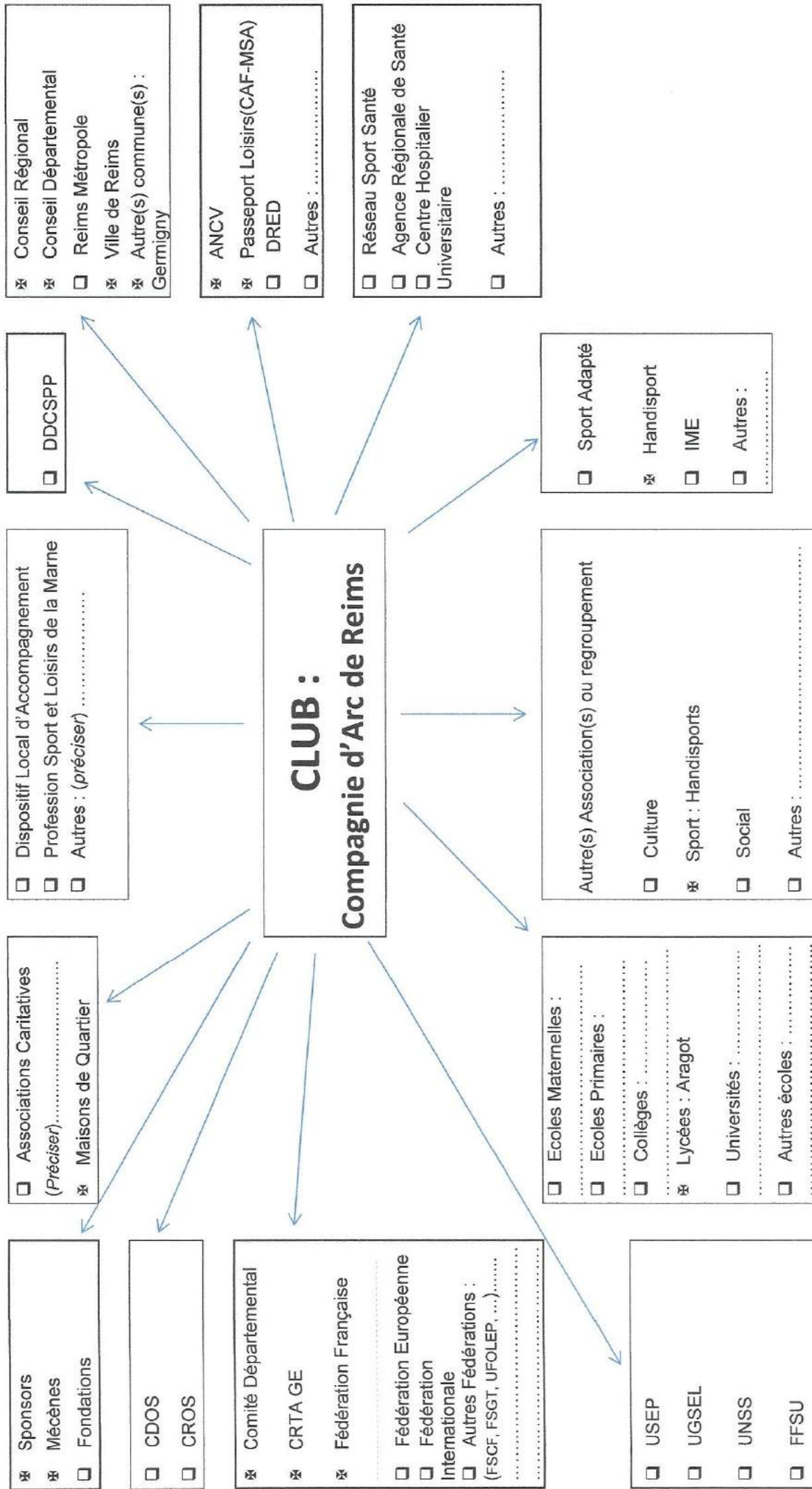
- LE PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

- LES ACTIVITES

Action(s)	OUI <i>lesquelles – description</i>	Non	Non mais envisagées
Sportive(s)	6 compétitions annuelles+ Mise en place d'équipes ext Et de parcours (3D et Field)		
Educative(s)	Formation de nouveaux entraîneurs Et arbitres.		
Sociale(s)		X	
Economique(s)		X	
De Gouvernance(s)	Trouver un lieu pour l'implantation d'un parcours permanent		
Autres : terrain d'entrainement	Réfection du chalet de la Compagnie		

ENVIRONNEMENT ET ANCRAGE TERRITORIAL

A - L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION



Partenaire(s) Public(s) <i>Exemple : Conseil Régional</i>	Quel lien avec ce Partenaire ? <i>Exemple : 10 000 € par an – convention d'objectifs</i>
Conseil Départemental 51	Subv jeunes licenciés et achat de matériel
CNDS	Aides sur tarifs familles et sur le matériel
Ville de Reims	Subv de fonctionnement et except sur dossier
Partenaire(s) Privé(s) <i>Exemple : xxx (assurances)</i>	Quel lien avec ce Partenaire ? <i>Exemple : Pas d'argent mais envoi de tous les courriers de l'association vers les adhérents</i>
Saint Rémi Sport	15% de remise sur les tenues de club
Société Champenoise d'Entreprises Electriques	Convention annuelle de participation financière(1000€)
Champagne de l'Auche	Remise annuelle équivalente à 1000€
Coopérative vinicole de Germigny-Janvry	Prêt des installations de Germigny

- Ancrage dans l'Environnement Territorial

		Existence :		Nombre de Clubs	Nombre de Licenciés
		Oui	Non		
Environnement associatif	Comité Départemental	X		17	650
	CRTA GE	X		135	5800
	Autre(s) précisez.....				
Environnement Economique	Dénomination	Oui	Non	Nombre de structures	
			X		

- CONCLUSIONS GENERALES

GRILLE DE DIAGNOSTIC	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	AXES D'AMELIORATION POSSIBLES ET OBJECTIFS VISES
GRILLE 1 Le Contenu du Projet Associatif actuel	6 actions sportives 4 objectifs réalisés	Formation des nouveaux compétiteurs	Augmenter le nombre de compétiteur en extérieur
GRILLE 2 Gouvernance et Organisation de l'Association	Bon fonctionnement des commissions	Difficultés pour trouver des nouveaux qui désirent s'investir dans la gestion	Rajeunir l'ensemble du Comité Directeur
GRILLE 3 La Structuration des Activités de l'Association	Structuration en place	Manque de dynamisme sportif	Trouver des éléments pour améliorer la motivation des bénévoles.
GRILLE 4 L'Analyse éventuelle des conditions de développement et de diversification des activités de l'association	Développement régulier depuis 5 ans	Manque d'archers dans la pratique des tirs de parcours	Former de nouveaux cadres pour renforcer la formation et le perfectionnement.
GRILLE 5 L'Ancre dans l'environnement local	Participation active dans les évènements locaux.	Difficultés rencontrées dans l'avancement de nos dossiers.	Augmenter les actions de suivi des dossiers avec les services municipaux.
GRILLE 6 Les Ressources à disposition de l'Association	Terrain permanent et convention de location sur 15 ans. 12h de créneaux de gymnase par semaine.	Manque de salle de réunion et gestion difficile de nos installations de Blériot.	Amélioration liée à l'action des services municipaux.

Compagnie d'Arc de Reims

**RAPPORT PREVISIONNEL D'ACTIVITES
2019**

Programme hebdomadaire :

Chaque mardi de 18 à 20h (sauf août): entraînements à la compétition.

Chaque mercredi de 18 à 20h et chaque samedi de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) : écoles de tir adultes et enfants 1^{ère} année.

Chaque vendredi de 18 à 22h (sauf vacances scolaires): écoles de perfectionnement 2^{ème} et 3^{ème} année et accès à la compétition.

Entraînements libres chaque jeudi de 18 à 20h et chaque mercredi de 20 à 22h.

Principales actions de la Compagnie en 2019:

JANVIER :

12 : Organisation d'un concours Jeunes, au gymnase Prieur de la Marne

19 : AG de la Compagnie à Georges Hébert.

23 : tirs de la St Sébastien à Prieur de la Marne entre 18 et 22h

26-27 : organisation du championnat de la Marne à Prieur de la Marne.

FEVRIER :

3 : Participation au championnat Grand-Est à Mulhouse.

4 : Comité Directeur de la Compagnie à Blériot.

20: Passage de flèches de progression à Prieur de la Marne.

MARS :

- 18 : Bureau Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 27 : Passage de flèches de progression à Prieur

AVRIL :

- 6 : Tir à l'oiseau à Louis Blériot (tir traditionnel pour désigner le Roy).
- 7 : 3D à Ville sous la Ferté.
- 8 : Comité Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 13 : Ouverture Beursault à Fismes.
- 14 : Field Mouzon et 3D à Chaource.
- 21 : Concours 3D qualificatif championnat de France à Germigny.
- 27 : Field à Montbré.

MAI :

- 01 : Tir du Roy de France à Vic sur Aisne.
- 04 : Field à Vertus.
- 6 : Bureau Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 12 : Tir en campagne qualificatif championnat de France à Germigny.
- 18 : Inauguration Blériot.
- 19 : EXT à Charleville et Chalons 1^{ère}.
- 22 : Passage de flèches de progression à Blériot.
- 226: Bouquet Provincial à Brienne le Château.

JUIN :

- 3 : Comité Directeur de le Compagnie à Blériot.
- 9 : Organisation du championnat Grand-Est de tir 3D à Germigny.
- 15 : Tir Fédéral en nocturne à Blériot.
- 16 : Fita - Fédéral à Louis Blériot.
- 22: Tirs des Challenges d'été à Blériot et soirée brochettes.
- 23 : Field à Sedan.
- 30 : Field à Vertus.

JUILLET :

07 : 3D à Montbré.

07 : FITA-FEDERAL à St Dizier (Eclaron)..

14 : FITA et FEDERAL à Bar sur Aube.

SEPTEMBRE :

03 au 06 : soirées « portes ouvertes » au gymnase Prieur de la Marne.

11 : Reprise des écoles de tir.

OCTOBRE :

14 : Réunion de Bureau

NOVEMBRE :

04 : Réunion du Comité Directeur

16 et 17: Concours en salle à Prieur de la Marne.

DECEMBRE :

2 : Réunion de Bureau.

Le Président,
Norbert PERREUX

Assemblée Générale du 19 janvier 2019

Rapport de l'activité TRADITIONS de l'année 2018

- Samedi 13 janvier : Notre Assemblée Générale à Georges HEBERT.
- Mercredi 24 janvier : Tir des Challenges d'hiver, suivi de la galette des Rois. Très bonne ambiance.
- Samedi 3 février : Nous fêtons le patron des Archers « La Saint Sébastien » dans un restaurant Pizza, bonne ambiance « karaoké ».
- Samedi 14 avril : Notre traditionnel tir de l'abat l'oiseau :
Chez les enfants, les tirs se terminent à la 16ème flèche lancée par Pol Moureix-Kieffer qui abat l'oiseau à son 12ème tir. Pour la 2ème année consécutive, Pol Moureix-Kieffer devient Roitelet de la Compagnie pour 2018.
C'est le 33ème Roitelet de la Compagnie.
Chez les adultes, l'oiseau touché 7 fois ne tombe jamais, après un tir de Grégory VALENTIN, il perd sa queue, mais reste accroché au mat. Les tirs continuent jusque 18h00. 483 flèches sont tirées et le volatile nargue toujours les archers du haut de sa perche. Ce n'était pas arrivé depuis 35 ans, mais il a fallu se donner rendez-vous dans une semaine pour tenter d'abattre l'oiseau.
Le 21 avril, 16 archers adultes sont présents à 13h30. Les tirs débutent à 14h15 sous un superbe soleil et pas de vent du tout. Après avoir été effleuré plusieurs fois, à la 83ème flèche tirée, l'oiseau tombe en 3 morceaux sous la 6ème flèche de Didier GENE BRIER.
Didier GENE BRIER devient donc Roy de la Compagnie d'Arc de Reims pour 2018, C'est le 78ème Roy depuis 1934.
- Mardi 1^{er} mai : Notre Roy et notre Roitelet sont allés à Resson le Long défendre leur titre au tir du Roy de France.
- Dimanche 20 mai : Nous partons présenter notre drapeau de Compagnie au Bouquet Provincial à Angy. Il y a plus de 290 drapeaux représentant autant de Compagnies.
Merci aux archers rémois qui ont participé au défilé derrière leur Drapeau.
- Samedi 23 juin : A Blériot, tir des challenges d'été suivi de la soirée brochettes. Très appréciée, avec une très bonne ambiance.

ANNEXE 3A

- 4 au 7 septembre : Reprise de la saison salle en septembre à Prieur de la Marne, avec des soirées « portes ouvertes » toute la semaine.
- Dimanche 23 septembre : Pratik-Sport dans le parc de Champagne. Tout était installé pour recevoir le public, annulation à 9h00 pour risque de tempête. Beaucoup de travail des bénévoles pour rien ! Météo pas gentille !
- Samedi 17 et
Dimanche 18 novembre : Notre traditionnel concours en salle à Prieur de la Marne. Seulement 92 tireurs à cause des manifestations des « gilets jaunes ».

Une année bien rempli.

Un grand merci à toute l'équipe qui a travaillé à la transformation complète du terrain de Blériot. Très beau travail.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Mesdames et Messieurs, je vous salue.

André Richez, Président d'Honneur.

Rapport de la commission matériel

2018 fut une grande et longue année pour les bénévoles de la compagnie.

Les travaux à Blériot ont débuté en janvier 2018 par le démontage des dix cibles vieillissantes suivi de l'implantation du nouveau plan de cible, celui-ci nous permet de proposer à nos adhérents seize cibles anglaises, un espace dédié au tir de parcours lequel a vu le jour en 2018, il se compose de six cibles campagne fixes ainsi que d'une zone modulable pour le tir 3D.

La compagnie a également fait l'acquisition d'une structure métallique, celle-ci a été installée sur notre terrain, nous avons enfin notre pas de tir couvert, il nous a demandé beaucoup d'efforts car monté entièrement à la main.

Un grand bravo à tous les bénévoles.

Nous pouvons être fiers du travail accompli qui, dans le futur, nous permettra d'accueillir dans les meilleures conditions possible les adhérents et compétiteurs.

En septembre, le retour en salle est facilité par l'achat de petit matériel destiné à nos jeunes archers.

Viseurs, cordes, changement de branche usée ou cassée.

La quantité de blasons est assez conséquente avec l'achat du stock de notre partenaire Archerie de Champagne.

Nous débutons confortablement cette saison 2019.

Je tiens particulièrement à remercier les bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour arriver à ce résultat.

Amis archers je vous salue.

Commission Formation - Ecoles de tir Année 2018 - 2019

RAPPORT COMMISSION ECOLE DE TIR

Bonjour,

L'école de tir comme tous les ans a démarré ses activités fin septembre encadrée par Alain et moi-même, aidé par Julien entre autre pour régler les petits problèmes matériel et Jackie . Cette année en plus de l'école de tir du mercredi a été ouvert une tranche horaire le samedi après-midi, ce qui a permis d'inscrire des archers ne pouvant pas venir le mercredi. La progression des néophytes avec un passage au viseur plus rapide que les années précédentes et une acquisition technique correcte a permis de coordonner les entraînements des 1ere et 2eme année jeunes du mercredi assez rapidement .

Le perfectionnement est assuré d'une manière individuelle le vendredi par moi-même et Alain. En plus le vendredi Claudette encadre un groupe jeune.

Tous les 15 jrs Jennifer Brevet d'état encadre jeunes et moins jeunes en présence des entraîneurs.

Pour quelques archers un encadrement personnalisé est assuré par Teddy.

Une évaluation de nos archers s'est faite lors de passages de flèches de progression avec un résultat satisfaisant;

En ce qui concerne le passage en extérieur des écoles de tir nous constatons depuis quelques années une défection importante des archers, j'espère que cette année le nombre des néophytes sera plus important car il n'y aura plus d'excuses de mauvais temps, les installations de Blériot permettent de pratiquer le tir de tous temps.

Mesdames et messieurs les archers à vos arcs, les moniteurs sont à votre disposition.

Mesdames, messieurs, je vous salue

Bernard BEDUCHAUD

LES FLÈCHES DE PROGRESSION (Voir le tableau au dos) :

De l'Assemblée Générale du 13 janvier 2018 à celle d'aujourd'hui, ce 19 janvier 2019, nous avons comptabilisé les résultats de plusieurs passages de flèches de progression qui ont eu lieu pendant les écoles de tir ou lors des challenges d'été, et individuellement sous le contrôle de formateurs au sein de notre club (séances en salle et à l'extérieur) :

- D'abord, lors des 6 passages en école de tir en salle (indoor), les 31 janvier, 21 février, 28 mars, 21 novembre et 19 décembre pour l'obtention de 34 flèches (9 blanches, 10 noires, 9 bleues, 2 rouges et 4 jaunes).
- Puis, à l'extérieur (outdoor), les 23 mai et 23 juin (pendant les challenges d'été), nous y avons attribué 16 flèches (2 blanches, 2 noires, 5 bleues, 3 rouges, 1 jaune, 1 de bronze, 1 d'argent et 1 d'or).
- De plus, en individuel, nous avons recensé 2 flèches blanches lors du 7 septembre 2018.

Nota : Pas de remarque particulière sur les résultats des tireurs au cours de cette saison 2018-2019.

Ce qui fait **52 insignes distribués cette saison** : C'est bien mieux que l'an dernier (30) (Rappel : 77 pour le record de 2013-2014). Cependant, nous encourageons les formateurs à inciter, encore plus souvent, les archers de tous niveaux à passer ces tests, surtout à l'extérieur. Nous savons qu'avec le turn-over annuel des adhérents, nous ne pouvons obtenir des résultats en longues distances qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années d'apprentissage. Bravo à tous ces tireurs. **Il faut continuer, grâce aux passages plus nombreux comme lors de cette saison!**

Nous tenons à remercier ici publiquement tous les formateurs pour leur dévouement et leur patience au cours de la saison.

LES CHALLENGES TRADITIONNELS :

2 tirs de challenges sont organisés chaque saison. Ils permettent aux archers, petits et grands, néophytes et tireurs confirmés, de se mesurer les uns les autres, de manière conviviale et festive. Les vainqueurs reçoivent leurs trophées, remis en jeu tous les ans. Par contre, une médaille leur est attribuée définitivement en souvenir de leur adresse.

- **Les challenges d'été.** Ils étaient organisés au terrain de Blériot, le 23 juin 2018.

Nous y avons accueilli **22 tireurs** par un beau temps et peu de vent.

8 trophées étaient remis en jeu.

Les différents vainqueurs sont :

Challenge CANTERBURY : **Fabrice MARTINEZ**; Challenge Jean JEANJEAN : **Jackie JAHYER**; Challenge de la COMPAGNIE : **Dominique LEBRAS**; Challenge Fernand MOUCHET : **Jean-Michel REMOLU**; Challenge NÉOPHYTES : **Maxime COLLARD**; Challenge Arthur VALETTE : **Christian LEROLLE**; Challenge des DIANES : **Maëlle REGNAULT**; Challenge André RICHEZ : **Didier GENE BRIER**.

Les Tableaux d'Honneur (Tir sans viseur): Adultes : **Alain GOGIBUS**. Jeunes : **Paul MOUREIX-KIEFFER**.

- **Les challenges de la Saint Sébastien.** Cette manifestation a eu lieu le mercredi 24 janvier 2018, à la salle Prieur de la Marne, à Reims.

Les 42 tireurs s'affrontèrent pour les 7 challenges. Petits et grands ont eu leur chance. Tous les archers étaient très motivés et choisirent leur stratégie pour décrocher un trophée.

Les vainqueurs 2018 :

Challenge des 80 ans de la CAR : **Alain GOGIBUS**; Challenge ENAIVLYS : **César VINOT**; Challenge des ANCÊTRES : **Claude HUET**; Challenge NÉOPHYTES : **Victor ANFRAY**; Challenge Yves MAGET : **Paul MOUREIX-KIEFFER**; Challenge des DIANES : **Claudette VOLVERT**; Challenge SAINT SÉBASTIEN : **Jean-Dominique COUTANT**.

La soirée s'est poursuivie avec le partage de la galette des Rois et le pot de l'amitié avec les archers et leur famille.

Enfin, nous avons terminé cette manifestation traditionnelle par des jeux d'arc sur des cibles particulières.

Les challenges seront remis en jeu le 23 janvier prochain. Les vainqueurs du 24 janvier 2018 (voir ci-dessus) doivent déposer leurs trophées au président Norbert Perreux.

UN TRÈS GRAND MERCI À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ À L'ORGANISATION
DE TOUS CES ÉVÈNEMENTS.

Mesdames, messieurs, je vous salue !



Bilan des récompenses 2018 / AG 2019

Petit rappel : ces récompenses sont offertes par la compagnie pour des résultats obtenus en concours qualificatifs pour les championnats de France.

Bilan des archers récompensés par discipline :

- 24 récompensés en salle
- 4 récompensés en fédéral (2× 50m)
- 1 récompensés en FITA (2× 70m)
- 1 récompensés en Field
- 5 récompensés en 3D
- 2 récompensés en Beursault

Détail des récompenses par archers :

Chez les demoiselles :

boquet caroline classique

en salle 2 écussons pour plus de 455 480 points

lebras Armelle classique

en sale 1 écusson pour plus de 455 points

coutiez Inès classique

en salle 5 écussons pour plus de 455 480 500 515 530

Chez les femmes :

Volvert Claudette classique

en salle 3 écussons pour plus de 455 480 500

Chez les messieurs :

LEBRAS Dominique poulies

En salle : 4 écusson pour plus de 540 550 555 560 points

en beursault 1 écusson pour plus de 40 honneurs

en 3d 3 écussons pour plus de 380 435 460 points

HUET Claude poulies

En salle : 4 écusson pour plus de 540 550 555 560 points

BOTTIN Jean-Louis classique

En salle : 2 écusson pour plus de 455 480 points
en fédéral 2 écussons pour plus de 500 550 points

LEGOFF Jocelyn classique

En salle : 1 écusson pour plus de 455 points

EDOT Nicolas classique

En salle : 1 écussons pour plus de 455 points

mourex kieffer pol classique

en salle 1 écusson pour plus de 455 points
en fédéral 2 écussons pour plus de 500 550 points

Muller Christian classique

en salle 1 écusson pour plus de 455 points

stryjek julien classique

en salle 4 écussons pour plus de 455 480 500 515 points

leborgne Yannick classique

en salle 6 écussons pour plus de 455 480 500 515 530 545 points

beduchaud Bernard classique

en salle 2 écussons pour plus de 455 480 points

Guillot gilles classique

en salle 6 écussons pour plus de 455 480 500 515 530 545

tetart Philipe classique

en salle 4 écussons pour plus de 455 480 500 515 points

torlet teddy poulies

en salle 9 écussons pour plus de 540 550 555 560 565 570 575 580 585 points

salaun Hervé poulies

en salle 6 écussons pour plus de 540 550 555 560 565 570 points
en fita 3 écussons pour plus de 620 635 645 points

gogibus Alain poulies

en salle 5 écussons pour plus de 540 550 555 560 565 points

Perreux Norbert poulies

en salle 2 écussons pour plus de 540 550 points

collard maxime classique

en fédéral 1 écusson pour plus de 500 points

monflier Geoffrey classique

en fédéral 3 écussons pour plus de 500 550 600 points

guerrier olivier poulies

en Field 4 écussons pour plus de 220 260 280 320 points

en 3d 3 écussons pour plus de 185 260 330 points

remolu jean Michel poulies

en beursault 4 écussons pour plus de 32 35 38 40 honneurs

coutant jean Dominique arc chasse

en 3d 2 écussons pour plus de 85 140 points

valentin gregory arc chasse

en 3d 1 écusson pour plus de 360 points

Félicitations à toutes et à tous pour vos résultats.

Compagnie d'Arc de Reims - RESULTATS 2018

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGE

PRODUITS

Catégories de dépenses	Réel 2018
60 ACHATS	
601 Fournit. entret/pt équip	989,19
602 bureau-informatique	607,18
603 Activ Sport Récomp	1141,14
604 boutique	866,08
605 équipements sportifs	4133,93
Total 60 ACHATS	7737,52
61 CHARGES INTERNES	
613 Loc Blériot	1310,00
613 Loc Stades	0,00
613 Loc Prieur	1841,55
613 Loc salle réunion	26,75
614 Entretien Réparations	3751,06
615 Assurances- Sécurité-Médical	322,57
Total 61 CHARGES INTERNES	7251,93
62 CHARGES EXTERNES	
621 Formation avec BE	2098,70
623 Pub,public,Rel.public	710,00
625 Activ Conviviales-Buvette	1907,88
626 St Sébastien	649,00
627 Frais postaux	50,95
628 Télécom- Internet	208,88
631 Dep/Rec/Miss dirig	807,50
Total 62 CHARGES EXTERNES	6432,91
65 COTIS/AFFILIATIONS	
651 Licences adhérents	5856,00
652 Licence Président d'Honneur	69,00
653 Cotisations diverses	142,00
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	6067,00
65 DEPENSES SPORTIVES	
654 Compétition	2143,29
655 Transport Athlètes	1888,40
656 Stages	0,00
657 Formation Cadres	332,50
658 Arbitrage	174,60
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	4538,79
66 FRAIS FINANCIERS	44,60
67 PERTES ET PROFITS	45,00
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	20000,00
Total Catégories de dépenses	52117,75

Catégories de revenus	Réel 2018
70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
700 - Tenue de club	904,00
701 - Vente matériel usagé	834,00
Total 70 BOUTIQUE	1738,00
70 REC ADMINISTRATIVES	
702 Licences Abon. revue	5707,00
703 Cotisations Club	6132,70
704 Adhésion Club	905,00
Total 70 REC ADMINISTRATIVES	12744,70
70 REC SPORTIVES	
705 Engag. Concours	2286,00
706 Service d'Entraînement	530,00
Total 70 REC SPORTIVES	2816,00
74 SUBVENTIONS	
741 Ville de Reims	3563,00
741 Ville sbv. Except.	5000,00
742 CD 51	507,00
742 CD 51 subv. Except.	340,00
743 CNDS	1500,00
Total 74 SUBVENTIONS	10910,00
75 ACTIVITES CONVIVIALES	
751 - Buvette	1439,80
752 - Brochettes	350,00
753 - St Sébastien	900,00
Total 75 ACTIV CONVIVIALES	2689,80
75 PUB PARTENARIAT	1000,00
76 INTERETS PLACEMENTS	16,16
77 REC DIVERSES	
77 Animations	630,00
77 Caution clés Blériot	200,00
77 Dons et divers	538,00
778 Autres produits	0,00
Total 77 REC DIVERSES	1368,00
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	20000,00
Total Catégories de revenus	53282,66
TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	1164,91

Le Président,

Norbert PERREUX



Le Trésorier,

Jean-Pierre MARNEF

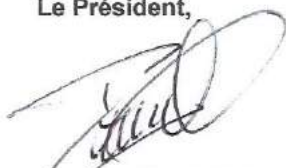


Compagnie d'Arc de Reims

Bilan Financier 2018

Valeurs au...	31.12.17	31.12.18
Caisse	1558,79	1238,90
CM NE - CC	2802,72	2871,36
CM NE livret bleu	4169,81	5585,97
TOTAL DISPONIBLE	8531,32	9696,23
TOTAL RECETTES/DEPENSES	33282,66	32117,75
TOTAUX	41813,98	41813,98

Le Président,



Norbert PERREUX

Le Trésorier,



Jean-Pierre MARNEF

Compagnie d'Arc de Reims**Bilan de cloture 2018
au 31/12/2018**

CATEGORIES	ACTIF au 31/12/2017	ACTIF au 31/12/2018
Matériel+Boutique+Blasons	71 101,00	67 294,05
Caisse	1558,79	1238,90
CM NE - CC	2802,72	2871,36
CM NE livret bleu	4169,81	5585,97
Créances acquises	0,00	0,00
Reste du	0,00	0,00
Total patrimoine	79 632,32	76 990,28

Le Président,



Norbert PERREUX

Le Trésorier,



Jean-Pierre MARNEF

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

35 Rue Jean de la Bruyère
51100 REIMS

MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'AN 2018

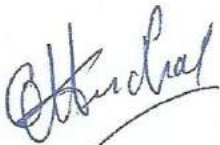
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de vérificateurs aux comptes pour la Compagnie d'Arc de Reims concernant l'exercice 2018,

Monsieur Claude Huchard et Monsieur Jean-Michel Rémolu ont procédé au contrôle des comptes annuels 2018 n'ont noté aucune irrégularité, certifient que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent quitus au Trésorier.

Les Contrôleurs des Comptes

Chaude HUCHARD



Fait à Bétheny le 03 / 01 / 2018

Jean-Michel REMOLU



Tarif Licencés 2020

à partir du 01 septembre 2019

Compagnie d'Arc de Reims

Décision Assemblée Générale du 19 janvier 2019

tarifs spéciaux		Part Club		Licence FFTA			TOTAL
Réduction "Famille"	50,00	Adhésion 1	Cotis club	FFTA	CRTA	Département	
Origine autre club	50,00						
1er avril cotis club	20,00						
1er avril licence découverte	165,00						
Catégorie	Pack	Adhésion 1	Cotis club	FFTA	CRTA	Département	TOTAL
A partir de senior	30,00	70,00	65,00	42,00	22,00	10,00	239,00
Adh 1 Origine autre club	30,00	20,00	65,00	42,00	22,00	10,00	189,00
Adh 1 Réduction famille	30,00	20,00	65,00	42,00	22,00	10,00	189,00
Adh1 Handisport	30,00	36,00	65,00	16,00	2,00	2,00	151,00
Renouvellement compétiteur		0,00	65,00	42,00	22,00	10,00	139,00
Renouv. Pratique en club		0,00	65,00	34,00	21,00	10,00	130,00
Renouv. Pas de pratique		0,00	4,00	29,00	17,00	10,00	60,00
Renouv. FFH - FFSA		0,00	65,00	16,00	2,00	2,00	85,00
Renouv. FFSU - UNSS		0,00	65,00	16,00	2,00	2,00	85,00
Benjamins à Juniors	30,00	50,00	65,00	25,00	14,00	10,00	194,00
Adh 1 Origine autre club	30,00	0,00	65,00	25,00	14,00	10,00	144,00
Adh 1 réduction famille	30,00	0,00	65,00	25,00	14,00	10,00	144,00
Renouvellement		0,00	65,00	25,00	14,00	10,00	114,00
Poussins	30,00	50,00	65,00	16,00	14,00	10,00	185,00
Adh 1 Origine autre club	30,00	0,00	65,00	16,00	14,00	10,00	135,00
Adh 1 réduction famille	30,00	0,00	65,00	16,00	14,00	10,00	135,00
Renouvellement		0,00	65,00	16,00	14,00	10,00	105,00
Passagers							
Année			70,00				70,00
1/2 année ou terrain seul			40,00				40,00
Licence Découverte	30,00	73,00	40,00	17,00	3,00	2,00	165,00
tarif normal	30,00	21,00	40,00	17,00	3,00	2,00	105,00
réduction famille							

Compagnie d'Arc de Reims
Budget 2019 (du 01/01 au 31/12/2019)

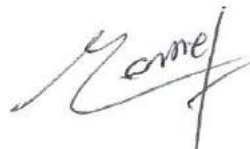
Catégories de dépenses	
60 ACHATS	
601 Fournit. entret/pt équip	1 000,00 €
602 bureau-informatique	600,00 €
603 Activ Sport Récomp	1 200,00 €
604 boutique	800,00 €
605 équipements sportifs	3 925,00 €
Total 60 ACHATS	7525,00
61 CHARGES INTERNES	
613 Loc Blériot	1 400,00 €
613 Loc Stades	150,00 €
613 Loc Prieur	1 800,00 €
613 Loc salle réunion	50,00 €
614 Entretien Réparations	1 700,00 €
615 Assurances- Sécurité-Médical	500,00 €
Total 61 CHARGES INTERNES	5600,00
62 CHARGES EXTERNES	
621 Formation avec BE	800,00 €
623 Pub,public,Rel.public	600,00 €
625 Activ Conviviales-Buvette	2 000,00 €
626 St Sébastien	1 200,00 €
627 Frais postaux	150,00 €
628 Télécom- Internet	300,00 €
631 Dep/Rec/Miss dirig	600,00 €
Total 62 CHARGES EXTERNES	5650,00
65 COTIS/AFFILIATIONS	
651 Licences adhérents	6 500,00 €
652 Licence Président d'Honneur	65,00 €
653 Cotisations diverses	400,00 €
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	6965,00
65 DEPENSES SPORTIVES	
654 Compétition	2 000,00 €
655 Transport Athlètes	1 800,00 €
656 Stages	200,00 €
657 Formation Cadres	200,00 €
658 Arbitrage	200,00 €
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	4400,00
66 FRAIS FINANCIERS	100,00
67 DEPENSES DIVERSES	50,00
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	25000,00
Total Catégories de dépenses	55290,00

Catégories de revenus	
70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
700 - Tenue de club	1 000,00 €
701 - Vente matériel usagé	900,00 €
Total 70 BOUTIQUE	1900,00
70 REC ADMINISTRATIVES	
702 Licences Abon. revue	6 000,00 €
703 Cotisations Club	7 000,00 €
704 Adhésion Club	1 000,00 €
Total 70 REC ADMINISTRATIVES	14000,00
70 REC SPORTIVES	
705 Engag. Concours	3 000,00 €
706 Service d'Entraînement	600,00 €
Total 70 REC SPORTIVES	3600,00
74 SUBVENTIONS	
741 Ville de Reims	3 600,00 €
741 Ville de Reims-subv Exceptionnelle	0,00 €
742 CD 51	500,00 €
742 CD 51 - subv. Exceptionnelle	340,00 €
743 CNDS	1 500,00 €
Total 74 SUBVENTIONS	5940,00
75 ACTIVITES CONVIVIALES	
751 - Buvette	1 500,00 €
752 - Brochettes	400,00 €
753 - St Sébastien	900,00 €
Total 75 ACTIV CONVIVIALES	2800,00
75 PUB PARTENARIAT	1000,00
76 INTERETS PLACEMENTS	50,00
77 REC DIVERSES	
77 Animations	850,00
77 Caution clés Blériot	150,00
77 Dons et divers	0,00
Total 77 REC DIVERSES	1000,00
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	25000,00
Total Catégories de revenus	55290,00
TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	0,00

Le Président,
Norbert PERREUX

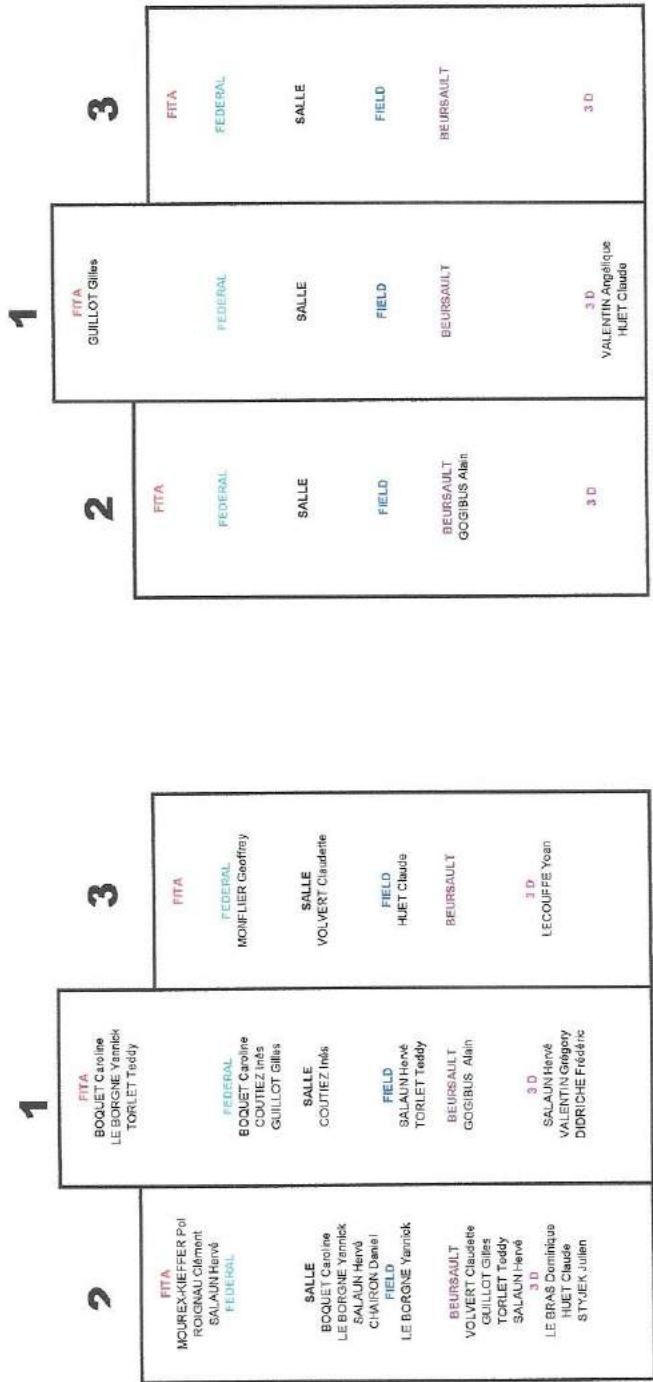


Le Trésorier,
Jean-Pierre MARNEF



Championnats de la MARNE

Championnats CRTA - GE



Championnats de France



SALLE	Teddy TORLET	572 - 17ème
FITA	Yannick LE BORGNE Gilles GUILLOT	588 - 9ème 534 - 9ème
BEURSAULT	Alain GOGIBUS Hervé SALAUN Claudette VOLVERT	40 - 13 - 95 - 37ème 40 - 30 - 118 - 5ème 30 - 10 - 63 - 20ème
CF 3D	Hervé SALAUN Grégory VALENTIN Frédéric DIDRICHE	444 - 2ème 385 - 16ème 272 - 19ème
Field Scratch	Yannick LE BORGNE	284 - 13ème
Field Vétérans	Yannick LE BORGNE Hervé SALAUN	316 - 5ème 354 - 21ème
Fédéral	Inés COUTIEZ Gilles GUILLOT	604 - 4ème 612 - 12ème

Vice-Champion de France